



**Contact**

Centre administratif  
Waldeck-L'Huillier  
177 avenue Gabriel-Péri  
92 237 Gennevilliers cedex  
01 40 85 66 66  
mairie@ville-gennevilliers.fr  
[ville-gennevilliers.fr](http://ville-gennevilliers.fr)

**Conseil Municipal du 15 décembre 2021**

**Rapport d'orientation budgétaire 2022**

# Un document charnière faisant le lien entre ambition politique et cadre financier

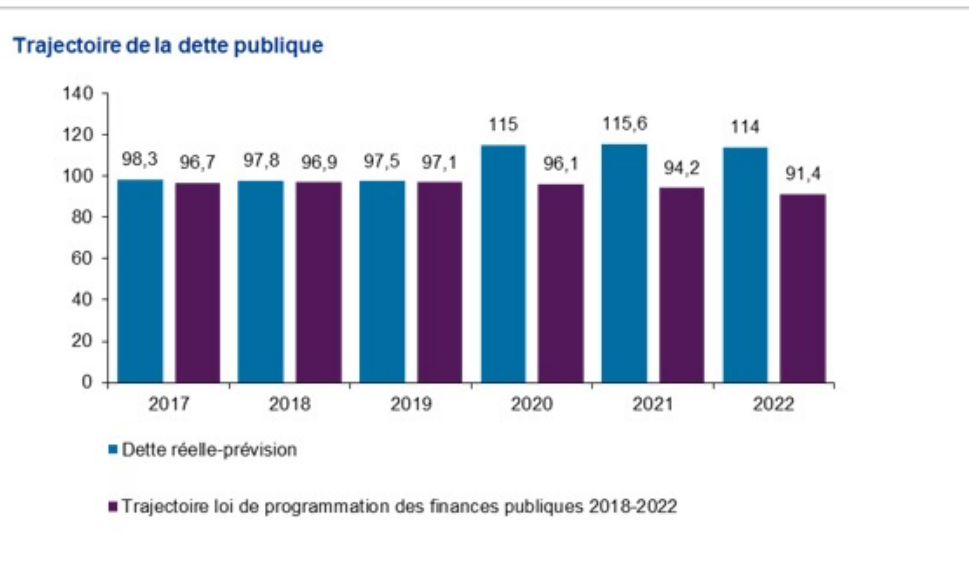
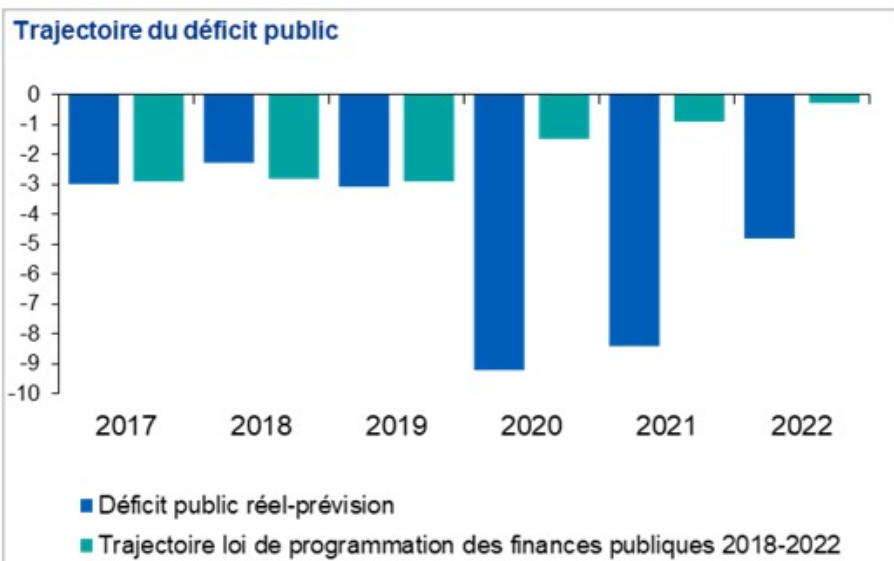
- **Contexte de la préparation budgétaire 2022** : une relance effective au détriment d'une dégradation structurelle des finances publiques nationales
- **Les grands équilibres du budget communal 2022** : une gestion saine et durable des finances communales garantissant nos capacités d'actions
- **Les orientations politiques pour l'année 2022** : un budget qui reflète les engagements du programme municipal

# Une relance effective au détriment d'une dégradation structurelle des finances publiques

- Situation économique nationale :

- reprise de la croissance (+6% en 2021 et +4,1% attendue en 2022)
- retour de l'inflation tirée par les prix de l'énergie (+1,8% selon l'INSEE en 2021)
- taux de chômage (estimé à 7,8% à fin 2021)

- Trajectoire des finances publiques :



→ Quel sera le niveau de l'effort demandé aux collectivités pourtant actrices majeures de la relance ?

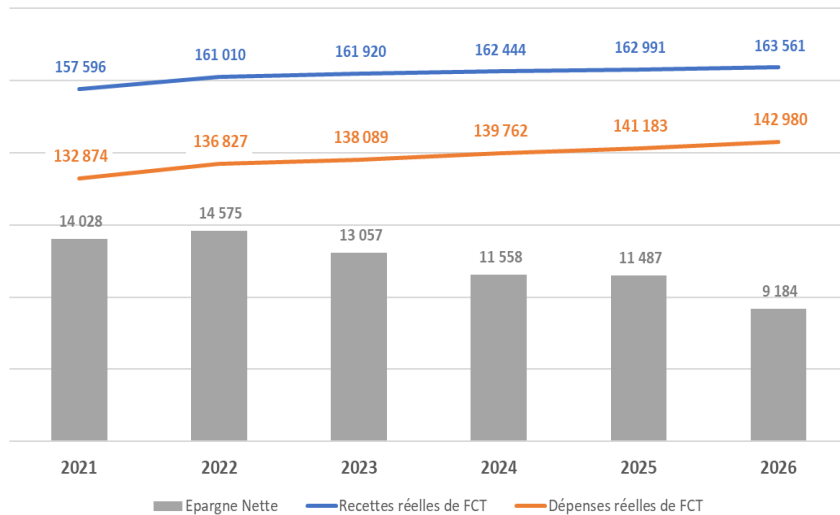
# Loi de finances pour 2022 : une loi de transition à l'aube d'un nouveau quinquennat

- **Les concours financiers de l'Etat et péréquation :**
  - Légère dynamique de la DSU (+95M€)
  - Gel des montants globaux des fonds de péréquation (FPIC et FSRIF)
  - Maintien de la DCRTP pour le bloc communal
  - Reconstitution de la DSIL avec abondement exceptionnel de 350 M€ pour soutenir les programmes Actions Cœur de Ville et Petites Villes de Demain
- **Refonte des indicateurs financiers et fiscaux :**
  - Neutre en 2022, les effets seront lissés sur 6 années à compter de 2023 pour éviter des variations trop importantes dans la répartition actuelle des dotations
  - Des conséquences à ce stade difficiles à mesurer à horizon 2028
- **Compensation intégrale des exonérations de foncières des Logements sociaux :**
  - Agrément délivré entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et 30 juin 2026
  - Compensation pour les 10 premières années

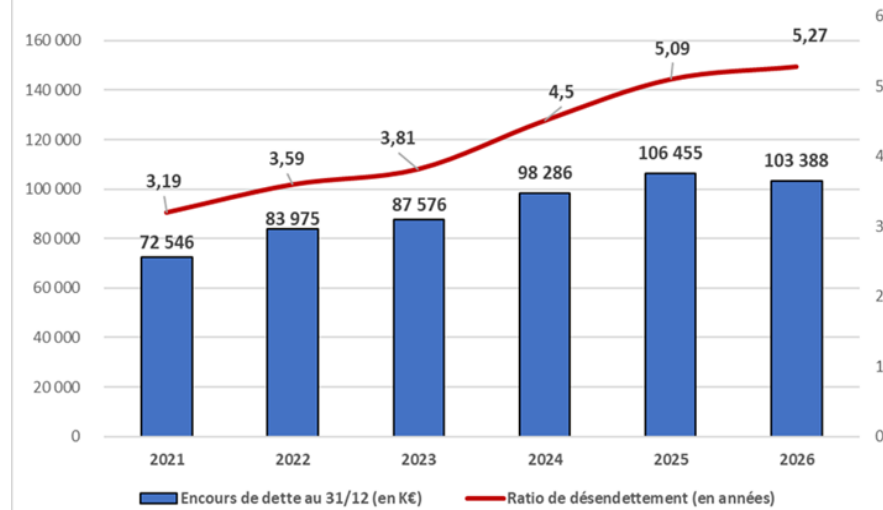
# Prospective : Une trajectoire financière maîtrisée et des ratios de qualité en fin de période

- Pour 2022, l'objectif d'épargne nette est fixé à 14,5M€ et la cible du ratio de désendettement fixé à 3,6 années.

Evolution de la section de FCT et Epargne Nette (K€)



Encours de dette et ratio de désendettement



# Cadrage Budget 2022 : Une progression maîtrisée pour garantir nos équilibres financiers

- Maintien des dépenses de fonctionnement des services
- Hausse de +1% des subventions aux associations
- Maîtrise de la masse salariale intégrant :
  - les phénomènes naturels agissant sur la masse salariale tels que l'effet « Glissement Vieillesse Technicité » dit GVT, (+1,5%)
  - la créations de poste (+2M€) dont la réforme des ATSEM, très ambitieuse en termes de politique éducative, nécessitant d'y affecter des moyens importants.
  - les réformes règlementaires tel que le déploiement RIFSEEP (+200K€), la monétisation des congés pré-retraites (+180K€), etc.
  - la mise en œuvre d'actions de maîtrise à périmètre d'activités municipales constant (départs en retraite non remplacés liés à des adaptations ou réorganisations déjà engagées dans l'administration, -700K€).
- Cadrage Recettes de fonctionnement :
  - Mobilisation envisagée du levier fiscal lors du CM de Mars, les 2/3 des recettes de TF relevant du secteur économique
  - Gel des tarifs, pour préserver le pouvoir d'achat des ménages

→ L'atteinte de ces objectifs permet de répondre à 3 ambitions : développement du service public, politique d'investissement ambitieuse et gestion saine des finances communales

# Une ambition d'investissement élevée pour construire la ville de demain

## □ 31M€ pour les grands projets en 2022, notamment :

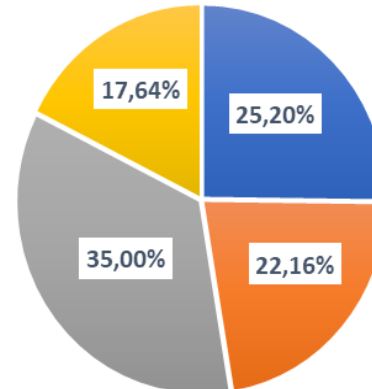
- Poursuite du groupe scolaire Joliot-Curie et l'équipement social et culturel des Agnettes ;
- Travaux du CACC ;
- Nouveau centre de loisirs de l'école maternelle des Grésillons,
- Travaux sur le centre de loisir Jean Lurçat
- Travaux sur la Halle des Grésillons ;
- Travaux sur le square Mozart ;
- Poursuite de travaux pour les itinéraires cyclables ;
- Renouvellement « propre » du parc de véhicule ;
- Réfection de voirie sur les abords de Chanteraine ;
- Poursuite du projet aménagement-extension du centre équestre.

□ 10,5 M€ pour l'entretien du patrimoine

□ 12,9 M€ pour l'aménagement et foncier

□ 3,5 M€ pour les besoins de l'administration et PPI informatique

Financement de l'investissement 2022 (en K€)



■ Autofinancement

■ Subventions liées au PPI

■ Emprunts

■ Autres recettes d'investissement

# Le grands axes politiques pour 2022 : Un budget volontariste au service des Genevillois et de la ville de demain

- L'aménagement et l'embellissement de la ville
- Genevilliers ville de la transition écologique
- Le développement économique de Genevilliers
- La priorité enfance, jeunesse et éducation et les actes concrets pour la faire vivre
- Une politique de l'enfance exigeante
- Une politique d'émancipation de la jeunesse
- Une politique culturelle ambitieuse
- Le sport pour tous



# Le grands axes politiques pour 2022 : Un budget volontariste au service des Genevillois et de la ville de demain

- Le départ en vacances des familles facilité
- Une politique de la petite enfance accrue
- Une politique sociale novatrice au service de la lutte contre la précarité
- Des moyens pour les associations
- Faire vivre la démocratie
- Le renforcement de la politique d'accès aux soins de qualité pour tous
- Des usagers mieux accueillis
- La défense des services publics
- Le droit à la tranquillité